



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

santé : administration centrale

Question écrite n° 55871

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des agents de la direction générale de la santé (DGS). Une grande partie des 280 fonctionnaires de la DGS est actuellement en grève. Une pétition à l'origine du mouvement a été signée par 70 % des salariés. Ses signataires souhaitent obtenir davantage de moyens humains et financiers. De fait, sur les 320 postes officiellement prévus pour la DGS, 50 seraient encore vacants, avec des conséquences graves pour le fonctionnement de cette administration : absence de personnel pour assumer le « plan cancer », diminution drastique du nombre de personnes affectées à la division sida, manque d'agents sur les questions touchant aux personnes âgées. Après entrevue au ministère de l'emploi, les grévistes ont obtenu que les 40 postes « budgétés » pour l'année 2000 soient enfin pourvus au 1er février 2001. Ils devraient par ailleurs bénéficier de quelques-uns des emplois prévus par la loi de finances pour l'ensemble du ministère ainsi que 10 des 80 postes créés dans le cadre de la lutte contre l'ESB. Ces efforts consentis restent malheureusement très en deçà des besoins de cette administration, pivot de notre système de santé. C'est pourquoi il aimerait savoir si le Gouvernement serait prêt à travailler sur un plan pluriannuel de renforcement des effectifs incluant des objectifs précis et un calendrier.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55871

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7268